

Premières Informations



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL

Numéro 140 — SEPTEMBRE 1989

PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX FRUITS DE L'EXPANSION DES ENTREPRISES

*Principaux résultats pour 1988 **

Après une brève rétrospective des résultats enregistrés depuis 1968, premier exercice d'application du système, qui permet d'apprécier l'évolution de celui-ci ainsi que l'importance des sommes attribuées aux salariés au cours de cette période (plus de 76 milliards de francs), sont indiqués :

- d'une part, la situation des accords au 31 décembre 1988;
- d'autre part, les résultats financiers de l'exercice ouvert en 1986 (dernier exercice connu).

Sous chacune de ces deux rubriques, les données globales sont complétées par quelques tableaux dans lesquels les principaux résultats ont été ventilés par grands groupes d'activité.

Les résultats détaillés de l'enquête seront publiés dans un prochain numéro des *Dossiers Statistiques du Travail et de l'Emploi (D.S.T.E.)*.

* D'après une enquête réalisée chaque année auprès des entreprises par la Direction des relations du travail au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

I — RÉTROSPECTIVE DES RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION DEPUIS LE PREMIER EXERCICE D'APPLICATION DU RÉGIME

Montant total de la réserve pour les dix-neuf exercices dont les résultats sont connus, (1968 à 1986 inclus) :

76 milliards 929 161 000 francs

Montant de la réserve pour les exercices ouverts en 1968 et en 1986 (premier et dernier exercices connus) :

1968 : 764 millions de francs
1986 : 9 milliards 627 millions de francs

Pourcentage d'augmentation : 1 160,08 %

Montant moyen annuel de la part individuelle :

1968 : 353 francs
1986 : 3 527 francs

Pourcentage d'augmentation : 899,16 %

Montant des intérêts versés au titre de la réserve dégagée pour les exercices de 1968 et de 1986 placée en comptes courants bloqués à l'intérieur de l'entreprise :

1968 : 23 068 474 francs
1986 : 417 447 566 francs

Pourcentage d'augmentation : 1 709,61 %

Nombre des accords conclus au 31 mars 1972, (date du premier recensement) et au 31 décembre 1988 :

31 mars 1972 : 7 526
31 décembre 1988 : 10 111

Pourcentage d'augmentation : 34,35 %

Répartition entre accords de droit commun et accords dérogatoires, en pourcentage :

Jusqu'en 1977, cette répartition est demeurée pratiquement stable. Accords de droit commun : 63 % ; accords dérogatoires : 37 %, dont 4 % d'accords de groupes.

Ces proportions ont ensuite quelque peu varié. Au 31 décembre 1988 elles étaient les suivantes :

- Accords de droit commun : 69,54 % ;
- Accords dérogatoires : 29,84 %, dont 4,63 % d'accords de groupes ;

Régime autoritaire applicable en cas d'absence d'accord (article L442-12 du Code du Travail) : 0,63 %.

Nombre d'entreprises concernées au mois d'octobre 1969 (date du premier recensement), au 31 mars 1972 et au 31 décembre 1988 :

Octobre 1969 : 1 720
31 décembre 1988 : 12 001
31 mars 1972 : 8 414
31 décembre 1988 : 12 001

Pourcentage d'augmentation : 597,74 %

Pourcentage d'augmentation : 42,64 %

Proportion des entreprises de moins de 101 salariés appliquant volontairement un accord :

31 mars 1972 : 1 151 soit 13,5 % ;
31 décembre 1988 : 4 923 soit 35,78 %.

Nombre de salariés employés dans les entreprises concernées par la participation au 31 mars 1972 et au 31 décembre 1988 :

31 mars 1972 : 3 654 935
31 décembre 1988 : 4 478 214

Pourcentage d'augmentation : 22,53 %

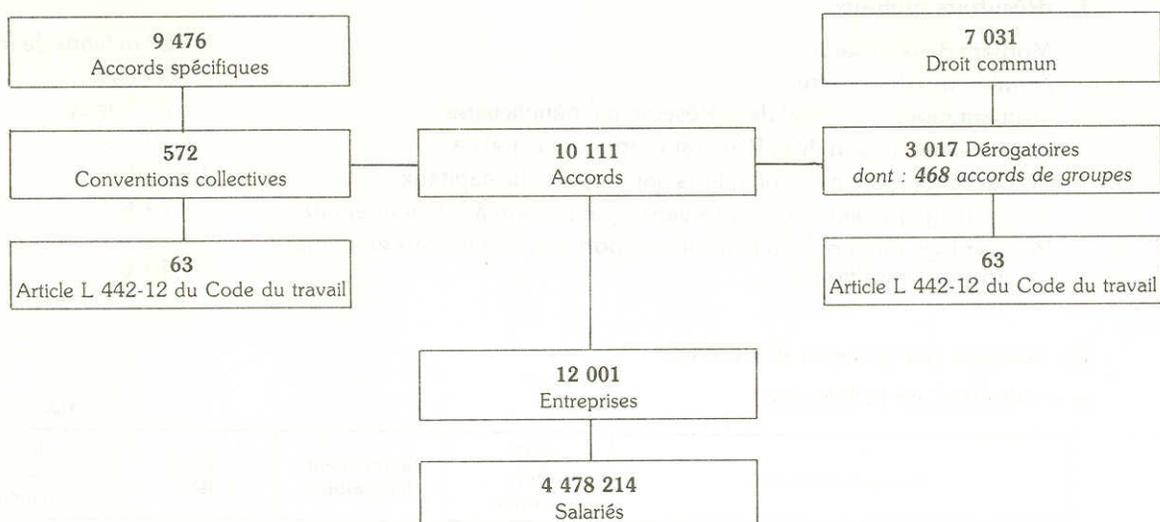
Nombre de salariés ayant bénéficié effectivement de la participation :

1968 : 2 167 466
1986 : 2 729 313

Pourcentage d'augmentation : 25,93 %

II – SITUATION DES ACCORDS AU 31 DÉCEMBRE 1988.

1). Tableau récapitulatif.



2). Application de l'ordonnance du 21 octobre 1986.

914 accords, conformes aux nouvelles dispositions sont, à ce jour, parvenus à la connaissance de l'Administration centrale. Ils se répartissent ainsi :

	Dérogatoires		Droit commun	Total
	Entreprises simples	Groupes	Entreprises simples	
Nombre	308	83	523	914
Pourcentage	33,70	9,09	57,23	100,00

3). Analyse par groupes d'activités.

Groupes d'activités	Nombre total d'accords	Nombre total d'entreprises	Nombre total de salariés	Adhésion à un accord par conventions collectives
I — Agriculture, énergie	102	123	62 151	1
II — Product. et transformat. des métaux . . .	2 094	2 181	1 183 054	11
III — Matériaux de construction, bâtiment . . .	1 304	1 414	380 118	430
IV — Industrie chimique et du caoutchouc . . .	432	553	282 560	0
V — Textile, habillement, cuirs et peaux . . .	824	894	211 086	7
VI — Industries agricoles et alimentaires . . .	1 593	1 713	466 298	19
VII — Transports et commerce	2 171	2 643	933 669	98
VIII — Assurances, organismes financiers . . .	1 591	2 480	959 278	6
Total	10 111	12 001	4 478 214	572

4). Analyse par groupes d'activités.

Groupes d'activités	Signataires			Article L.442-12 du Code du Travail
	Comité d'entreprise seul	Comité d'entreprise et syndicats	Syndicats seuls	
I — Agriculture, énergie	81	3	17	0
II — Product. et transformat. des métaux . . .	1 604	79	394	6
III — Matériaux de construction, bâtiment . . .	519	15	339	3
IV — Industrie chimique et du caoutchouc . . .	354	20	58	0
V — Textile, habillement, cuirs et peaux . . .	698	20	92	7
VI — Industries agricoles et alimentaires . . .	1 260	36	271	7
VII — Transports et commerce	1 640	44	379	10
VIII — Assurances, organismes financiers . . .	1 109	51	393	30
Total	9 476	268	1 943	63

III — RÉSULTATS FINANCIERS DE LA PARTICIPATION DE L'EXERCICE OUVERT EN 1986.

1). Résultats globaux.

Montant de la Réserve	9 627 millions de francs;
Nombre de bénéficiaires	2 729 313;
Montant moyen national de la Réserve par bénéficiaires	3 527 francs;
Pourcentage moyen de la RSP par rapport au bénéfice	14,49 %;
Pourcentage moyen des bénéfices par rapport aux capitaux	15,34 %;
Pourcentage moyen des salaires versés par rapport à la valeur ajoutée	35,79 %;
Pourcentage moyen de la RSP par rapport aux salaires pris en compte pour la répartition	3,40 %.

2). Analyse par groupes d'activités.

a — Montant de la Réserve.

Unité : Milliers de Francs

Groupes d'activités	RSP droit commun	Supplément dérogatoire	Total RSP	RSP % Bénéfice
I — Agriculture, énergie	176 234	69 133	245 368	14,84
II — Product. et transformat. des métaux	1 479 671	283 026	1 762 698	17,40
III — Matériaux de construction, bâtiment	488 429	39 622	528 052	14,20
IV — Industrie chimique et du caoutchouc	946 705	196 867	1 143 573	13,72
V — Textile, habillement, cuirs et peaux	303 010	17 473	320 484	15,09
VI — Industries agricoles et alimentaires	1 196 896	242 180	1 439 086	15,16
VII — Transports et commerce	1 770 985	413 734	2 184 720	16,82
VIII — Assurances, organismes financiers	1 376 273	627 020	2 003 294	11,14
Total	7 738 208	1 889 068	9 627 276	14,49

b — Répartition de la Réserve.

Groupes d'activités	Nombre de bénéficiaires	Salaires retenus (en milliers de francs)	Montant moyen RSP par bénéficiaire en francs	Pourcentage moyen RSP par rapport aux salaires retenus
I — Agriculture, énergie	47 975	8 396 566	5 114	2,92
II — Product. et transformat. des métaux	429 659	49 657 287	4 102	3,54
III — Matériaux de construction, bâtiment	210 866	19 801 395	2 504	2,66
IV — Industrie chimique et du caoutchouc	206 889	26 802 856	5 527	4,26
V — Textile, habillement, cuirs et peaux	135 560	9 994 706	2 364	3,20
VI — Industries agricoles et alimentaires	313 020	31 232 814	4 597	4,60
VII — Transports et commerce	666 810	59 644 224	3 276	3,66
VIII — Assurances, organismes financiers	718 534	76 962 745	2 788	2,60
Total	2 729 313	282 492 598	3 527	3,40

c — Répartition de la Réserve selon le mode de gestion des fonds.

En pourcentage

	1986
Comptes courants et obligations	50,73
Attributions directes d'actions de l'entreprise	0,41
Attributions d'actions de l'entreprise dans le fonds commun	0,64
S.I.C.A.V. sans fonds commun et sans plan d'épargne	0,47
Fonds commun de placement de l'entreprise sans plan d'épargne	21,29
Fonds commun de placement interentreprise sans plan d'épargne	12,05
S.I.C.A.V. sans fonds commun et avec plan d'épargne	0,16
Fonds commun de placement de l'entreprise avec plan d'épargne	8,60
Fonds commun de placement interentreprise avec plan d'épargne	5,63
Autres formules	0,02
Total	100,00

d — Répartition moyenne de la Réserve par salarié (en francs) et pourcentage de celle-ci par rapport aux salaires selon l'activité économique.

Activité économique	1986	
	Montant moyen par bénéficiaires (en francs)	Pourcentage moyen par rapport aux salaires
Eau, gaz, électricité	2 791	2,15
Pétrole, gaz naturel	6 567	3,07
Combustibles, minéraux solides	—	—
Agriculture	3 968	4,33
Extraction de minerais divers	2 814	2,55
Sidérurgie, première transformation des métaux	4 556	4,33
Fonderie et travail des métaux	2 776	3,03
Construction mécanique	3 408	3,23
Automobile, transports terrestres	2 933	2,97
Construction électrique, électronique	5 150	4,11
Construction navale, aéronautique, armement	3 941	2,62
Verre, céramique, matériaux de construction	4 764	4,30
Bâtiment et travaux publics	1 591	1,82
Industrie chimique	5 671	4,29
Industrie du caoutchouc	3 915	3,87
Industrie textile	2 532	3,35
Industrie de l'habillement	2 052	2,98
Industries du cuir et de la chaussure	2 358	3,08
Fils et fibres artificiels et synthétiques	—	—
Industries agricoles et alimentaires, boissons, tabac	5 376	5,53
Bois, ameublement	2 575	2,92
Papier, carton	4 354	4,20
Imprimerie, édition	3 464	2,86
Transformation des matières plastiques	4 487	4,94
Industries diverses	3 428	3,70
Transports	2 500	2,06
Commerce de gros alimentaire	3 127	3,99
Commerce de gros non alimentaire	4 290	3,96
Commerce de détail alimentaire	3 755	5,49
Commerce de détail non alimentaire	2 647	3,69
Récupération et intermédiaires du commerce	4 052	4,00
Réparation et commerce de l'automobile	4 261	3,90
Restauration, hébergement	1 231	1,68
Assurances, organismes financiers	3 345	2,57
Services fournis aux entreprises	2 548	2,80
Hygiène, services domestiques	790	1,61
Enseignement, recherche, santé	2 025	2,71
Spectacle, services culturels et récréatifs, jeux	4 529	4,66
MOYENNE	3 527	3,40